Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 022-212201172-20251124-2025112403-DE

DEVIS TRAVAUX RUE DE L'IC

Les aménagements de la rue de l'Ic, fait en 2019 présentent plusieurs dysfonctionnements tant au niveau esthétique qu'au niveau réduction de vitesse. En collaboration avec l'ADAC, une étude a été menée afin d'étudier les choix possibles pour répondre aux problématiques tout en limitant le coût. Plusieurs solutions ont été apportés, à savoir :

1 - Réalisation en régie des plantations au niveau des différents parterres de cette rue (fait au 1er semestre 2025) ;

2 - Revoir le réseau d'eaux pluviales et faire disparaître les zones tampons en 20/40 sur la partie de la rue de l'Ic la plus dégradée ;

3 - Mise en place d'un stop avec priorité à l'angle de la rue sous la Ville et rue de l'Ic ;

Pour les points 2 et 3, il convient donc de faire appel à des entreprises afin de mettre en œuvre les travaux envisagés, pour ce faire des devis ont été demandés à trois entreprises.

L'entreprise CAMARD TP pour un montant de 45 864.00 € TTC avec potelets bois amovibles - avec variante potelets bois fixes 38 064 € TTC.

L'entreprise SPTP pour un montant de 40 530 € TTC avec potelets bois amovibles – variante potelets bois fixes 36 630.00 € TTC

L'entreprise SRTP pour un montant de 56 988.00 € TTC avec potelets bois amovibles.

APRÈS avoir échangé, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

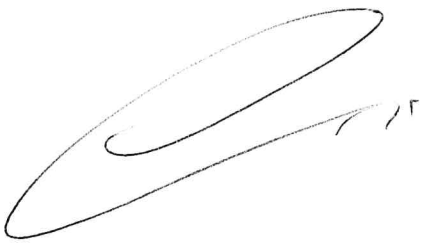
VALIDE le devis de l'entreprise SPTP pour un montant de 40 530 € TTC

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Christian LE MAITRE

Le secrétaire,
Daniel BURLOT





Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 022-212201172-20251124-2025112403-DE

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2025

Date de convocation 19 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 24 novembre à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian LE MAITRE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Nicolas HEURTEL, Mme Karine LE VAILLANT, M. Pascal GOHARD, Mme Arlette COLOMB, Mme Sandrine OLLIVIER, M. Daniel BURLOT, Matthieu SAINT-CAST (arrivée 18h55), Mme Jeannine NARDUZZI, M. Thierry MICHOUX, Mme Céline LE DORE, Mme Léone LE PROVOST, M. Daniel SANTIER (arrivée 18h55), Mme Simone CHARPENTIER, M. Hugues LESAGE (arrivée 18h43),

ABSENTS EXCUSÉS : M. Vincent RAOUL (procuration à M. Nicolas HEURTEL)

ABSENTS NON EXCUSÉS : Mme Anne LE PROVOST-DESCHODT, Mme CHNOUKI Catherine,

Monsieur Daniel BURLOT a été nommé secrétaire de séance